Centre de Cautionnement et de Financement SA (CCF SA) Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2022 - Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Le Président ouvre l'assemblée à 16h30. Il souhaite une cordiale bienvenue aux actionnaires et aux invités. Il salue également les Présidents et Directeurs des diverses organisations faîtières valaisannes, des instituts bancaires ainsi que les entrepreneurs, les autorités politiques et nos partenaires de la Promotion économique.

Le Président constate que l'assemblée a été dûment convoquée, conformément aux statuts, par lettre adressée à chaque actionnaire ainsi que par publication dans le Bulletin officiel.

Le contrôle des présences indique que 64 actionnaires sont présents ou représentés qui totalisent 211'992 actions, soit 85.54% du capital-actions. Le Président constate que l'assemblée est dûment constituée et peut délibérer valablement sur des objets figurant à l'ordre du jour.

Il cède ensuite la parole à M. Oliver Schnyder, Président de la Direction générale de la Banque Cantonale du Valais, venu apporter son message de bienvenue, après l'avoir remercié chaleureusement de son accueil.

2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs

Mme Sibylle Grandidier est désignée en qualité de secrétaire, Mme Alice Kalbermatter et M. Christian Zufferey comme scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2021

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans abstention.

4. Message présidentiel

Le Président revient sur l'année 2021 qui a encore été marquée par la crise du COVID-19, durant laquelle, aux côtés des services du SETI, les collaborateurs et les instances dirigeantes du CCF ont été engagés en première ligne dans la gestion des aides pour cas de rigueur. Il salue leur capacité à faire face à cette tâche supplémentaire et à résister sur un terme qui semblait ne plus avoir de fin à l'usure et à la fatigue.

Il rappelle toutefois que la vocation fondamentale du CCF n'est cependant pas de répondre à des situations d'urgence. Sa mission de fond est d'être au service du maintien et du développement de l'économie valaisanne au travers des différentes aides qu'elle propose.

Les moyens que le CCF peut engager sont importants et le canton a fait des efforts considérables pour les augmenter. Le secteur du tourisme en est le principal bénéficiaire, avec le fonds du tourisme puis les moyens mobilisés au travers de la LERM.

Au travers d'un apport au fonds de soutien et d'une augmentation des moyens pour les subventions mais

aussi par ses moyens propres, dans le cadre du fonds d'investissement, le CCF est aussi mieux à même de soutenir les secteurs classiques de l'industrie et des services

L'EPFL à Sion crée des opportunités en matière de startups. Le fonds d'amorçage du CCF n'apporte qu'un appui incitatif. Ce dernier est utile mais n'a véritablement de sens que comme maillon d'une longue chaîne de financement. Parvenir à accompagner efficacement le parcours complet d'entreprises nouvelles est donc crucial. Y contribuer pourrait bien être l'un des défis majeurs de notre institution ces prochaines années.

Ce défi, et d'autres que nous ne connaissons pas encore, il appartiendra à ses successeurs de les relever. Déposant, non sans un pincement de cœur, un mandat qu'il a été heureux et fier d'exercer au service de l'économie de son canton, M. Morand remercie chaleureusement les actionnaires, qui lui ont accordé leur confiance, ainsi que ses collègues du Conseil et tous les collaborateurs et collaboratrices du CCF pour les années passionnantes qu'il a eu la chance de partager avec eux.

5. Rapport de gestion 2021

Le Directeur revient sur deux années de crise sanitaire durant lesquelles CCF aura été au front, en traitant, dans le cadre des aides COVID mises en place, celles pour les crédits start-ups de la Confédération et les cas de rigueur pour le compte de l'Etat du Valais. Concernant ces derniers, près de Fr. 30 mios ont été octroyés en faveur de plus de 324 sociétés. Cela représente 530 décisions prises au cas par cas, qui ont nécessité des analyses personnalisées, occasionnant un engagement très important de notre staff opérationnel et de notre Conseil d'administration.

2021 a été une année record pour CCF, qui a accordé des prestations financières pour près de Fr. 77 mios. Ses engagements ont triplé en moins de 10 ans pour atteindre un niveau historique de Fr. 167.7 mios au 31.12.2021.

Le Directeur salue la nouvelle dotation de fonds (Fr. 10 mios pour le fonds de soutien et Fr. 5 mios pour les cofinancements de projet interne) décidée par le Parlement valaisan, dans le cadre des aides facilitant la relance économique post-COVID, pour les sociétés industrielles, ateliers mécaniques et autres sociétés exportatrices.

Si CCF possède à première vue des moyens à disposition importants, les défis ne manquent pas. Les moyens dédiés aux start-ups et aux sociétés industrielles et exportatrices doivent être développés. L'agenda 2030 pour le développement durable vise à positionner le Valais comme un pôle leader en matière de développement durable dans l'Arc alpin et le financement serait un bon moyen de le démontrer. Ainsi, en Valais et via le CCF, un fonds de capital développement pourrait être mis sur

pied, avec un horizon de rentabilité à long terme. « CCF SA votre source de financement durable en Valais » sera certainement un slogan adéquat pour permettre à notre nouveau Conseil d'administration de poser les bases futures de notre société

Enfin, CCF SA se propose de devenir le coordinateur des moyens valaisans cantonaux, mais aussi communaux, et dans ce contexte où la centralisation des outils de financement aux entreprises permet des synergies entre les différents outils et des effets de levier impossible à réaliser avec des aides financières dispersées à travers le canton.

Pour conclure, le directeur termine par un bouquet de mercis, au staff opérationnel qui continue à le soutenir ainsi qu'au Conseil d'administration pour sa confiance et son travail, avec un clin d'œil particulier aux trois membres sortants qui ont partagé durant 12 ans l'aventure CCF.

6. Comptes 2021

Le Directeur-adjoint présente et commente les comptes 2021.

7. Rapport de l'organe de révision

La lecture du rapport de révision n'est pas demandée à M. Bastien Forré, représentant de BDO SA, qui n'en reprend que les conclusions.

8. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels

Le rapport annuel ainsi que les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité, sans abstention.

9. Utilisation du bénéfice au bilan

La proposition d'utilisation du bénéfice au bilan telle que figurant dans le rapport de gestion est acceptée à l'unanimité, sans abstention.

10. Décharge aux organes responsables

L'assemblée donne décharge aux organes responsables, à l'unanimité, sans abstention.

11. Elections statutaires

- Élection du Conseil d'administration (art. 15 statuts)

M. Olivier Beney, M. Andreas Biner et M. Mauricio Ranzi sont réélus par acclamation à l'unanimité des actionnaires pour un nouveau mandat de trois ans.

L'assemblée prend congé de MM. Jean-Pierre Morand (Président), Mischa Imboden (Vice-Président) et Gabriel Décaillet dont les mandats ont atteint la durée totale de 12 ans.

En remplacement, sur proposition du Conseil d'administration, MM. Gilles Florey, Pascal Perruchoud et Mme Anne-Laure Rey sont élus par acclamation à l'unanimité des actionnaires.

- Élection du Président (art. 22)

Sur proposition du Conseil d'administration, M. Pascal Perruchoud est nommé Président du Conseil d'administration par acclamation à l'unanimité des actionnaires.

- Élection du Vice-Président (art. 22)

Sur proposition du Conseil d'administration, M. Andreas Biner est nommé Vice-président du Conseil d'administration par acclamation à l'unanimité des actionnaires.

- Élection de l'organe de révision

La société BDO SA à Sion est réélue comme organe de révision pour une période d'une année.

12. Divers

La parole n'étant pas demandée sous les divers, le président clôt ensuite l'assemblée.

Il cède la parole au Chef du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation, M. Eric Bianco.

L'Assemblée générale est suivie d'une présentation de M. Georges Saad, co-fondateur de la firme de développement web et mobile Spektrum, entrepreneur, conférencier, expert en matière d'entrepreneuriat et de culture d'entreprise. M. Saad aborde le sujet de l'entrepreneuriat durable et partagé son expérience sur l'entrepreneuriat au Québec et en Valais ainsi que sur les opportunités observées.

Le Président remercie M. Saad de son intervention et convie l'assemblée à partager l'apéritif.

CCF SA

Centre de Cautionnement et de Financement

La Secrétaire de l'Assemblée

Sibylle Grandidier

Pierre Morand